



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 22 juin 2018

OBJET

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le : **Jeudi 28 juin 2018 à 18H00**
Salle des fêtes - LA CELLE-SAINT-AVANT

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 12 avril 2018,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement,
- Rapport annuel sur les déchets ménagers et assimilés,
- Etude pour le transfert des compétences eau potable et assainissement,
- OPAH,
- Tourisme - Définition du taux proportionnel de taxe de séjour applicable aux hébergements non classés à compter du 1^{er} janvier 2019,
- Convention d'occupation du domaine public entre la CC et l'Office de tourisme communautaire - Avenant n°1,
- Harmonisation du temps de travail des agents de Loches Sud Touraine,
- RGPD - Création d'un service commun,
- Budget principal 2018 - DM n°1,
- Budget annexe Développement économique et touristique - DM n° 1,
- Déchets ménagers et assimilés - Avenants aux contrats avec la COVED,
- Régie d'eau potable - Convention GRDF pour les compteurs communicants gaz,
- Personnel - Adhésion au service de médecine préventive,
- Dissolution du syndicat Sud Indre Développement - Partage patrimonial
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Le Président,

Gérard Hénault

Communauté de Communes
Loches Sud Touraine

12 avenue de la Liberté
37600 Loches
Tél. : 02 47 91 19 20
accueil@lochessudtouraine.com

www.lochessudtouraine.com